la cgt RATP GISO

Octobre 2023

Encore un déménagement

La Direction n'apprend jamais de ces erreurs

Une fois n'est pas coutume, la direction de l'unité MC n'a pas respecté ses engagements et par déclinaison les agents. Les intérêts économiques priment toujours sur le bien être des agents de la maintenance.

Le 15 septembre 2023, les agents ont dû déménager coûte que coûte, malgré les engagements de la Direction.

Le site de Chanoinesse doit-être réhabilité en un espace de «coworking». Le déménagement s'est fait à la va vite et dans la précipitation. Les agents ont du interpellé à plusieurs reprises la Direction pour avoir un nombre de carton suffisant pour mettre leurs affaires. Un comble pour une entreprise comme la notre !

Pire, certains agents de Châtelet n'ont eu que des sacs poubelles pour déménager. Pour les agents de nuit, ils ont même dû déménager eux même leur armoires vestiaires et les implanter dans le local « saisie ». Local de petite taille qui leur est attribué de façon provisoire dans ce nouveau centre en attendant que les travaux de l'ancien centre où ils devront déménager définitivement soient terminés.

Carton de déménagement mod.M2E

Un département comme M2E ou le prédire est encré au plus profond et fait parti de notre quotidien de mainteneur. Un gestion calamiteuse à ce niveau n'est ni digne des agents et ni de notre entreprise.

De nombreux problèmes ont été remontés par les agents et élus CGT comme :

- ✕ **La présence d'extincteurs posés au sol, sans support.**
- ✕ **L'absence d'accueil au poste et de présentation des issues de secours du centre.**
- ✕ **L'absence de contrat de nettoyage avant le déménagement.**
- ✕ **La présence excessive de moustiques dans les locaux.**
- ✕ **Les problèmes de fuites et de remontées d'eau.**
- ✕ **L'odeur nauséabonde dans le couloir à l'entrée du centre et dans un des bureaux maîtrise.**

L'ensemble de ces problèmes sont connu ou soulevé mais toujours pas maîtrisée. **Comment peut-on laisser du personnel travailler dans ces conditions ?**

L'inconsidération des agents n'en reste pas là.

A chaque déménagement ou projet, l'entreprise ou le département ont su reconnaitre l'implication de chacun mais pour le centre de Châtelet, il n'en est rien !

Deux poids de mesure. La logistique a obtenu une prime de mise en place par le biais d'une gratification exceptionnelle de 400€. Les agents du CSO ont obtenu une prime de 600€ pour passer en roulement à plat.

De par l**e manque de respect et de considération** envers les agents de châtelet, ces derniers se sentent **méprisés, maltraités et en pertes de repères. Dédaigner autant les agents marquera à jamais les agents et nos esprits.**